

ZONE DE POLICE DE LA BOTTE DU HAINAUT

5334

Entités de :

Beaumont

Chimay

Froidchapelle

Momignies

Sivry-Rance



PREVENTION ET SECURITE

**Un voleur n'a besoin que de 10 minutes
pour dérober vos biens!**

**Pour une plus grande sécurité de tous,
Soyons solidaires et vigilants.**

La prévention, c'est aussi votre affaire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des simples systèmes de fermeture de qualité (chaînes, cadenas, serrures, etc...) peuvent retarder l'intrusion du cambrioleur dans votre habitation.

La police ou les services de prévention peuvent vous informer des normes de fiabilité ou de qualité des serrures de sécurité, volets, verres feuilletés, etc...

Veillez à ce que ces éléments soient installés par des professionnels.

Il en est de même pour le placement d'un système d'alarme électronique.

Tenir compte de l'obligation d'informer votre police locale de l'existence de ce système, de l'obligation de conclure un contrat d'entretien, etc...

Les accès situés à l'arrière de votre maison sont à protéger.

**70% des vols se commettent
par l'arrière de la maison**

Pensez également à protéger tant la coupole que le soupirail.

Au cas où vous seriez victime d'un cambriolage, avisez le plus rapidement le commissariat de proximité le plus proche ou le 101.

Vous pouvez bénéficier gratuitement d'une surveillance de votre habitation par la police locale lorsque vous partez en vacances.



QUELQUES CONSEILS

Vos fenêtres ne sont pas des vitrines de magasin. Il est important de ne pas exposer des objets attrayants tels que matériel hi-fi ou vidéo, des antiquités, des objets de valeur au regard de tous les passants. Lorsque vous quittez votre logement, même pour une courte durée, vérifiez que vos portes et fenêtres sont bien fermées.



Il vaut mieux éviter de conserver chez soi des valeurs telles que de l'argent, des bijoux...
Placez ceux-ci et autres objets de valeur dans un coffre.

Donnez des signes de présence au sein de votre habitation. Simulez votre présence grâce au fonctionnement d'éclairage économique, d'une radio, etc...



Ne laissez pas sur votre porte des petits messages signalant votre absence. Lorsque vous partez en vacances, demandez à une personne de confiance de vider votre boîte aux lettres, de tondre la pelouse, d'abaisser et de remonter régulièrement les volets.

Ne laissez pas vos clés dans votre véhicule.
Ne cachez jamais vos clés dans des endroits classiques souvent bien connus des voleurs tels que les paillassons et les pots de fleurs. N'indiquez jamais vos nom(s), adresse, numéro de téléphone sur votre porte-clés. En cas de perte ou de vol, l'accès à votre habitation n'est que plus facile.



Aménagez si possible les alentours de votre habitation de manière à ce que tous les côtés de celle-ci soient visibles.

Si vous possédez des objets de valeur, facilitez leur identification en cas de vol en y apposant un code. Notez également la marque, le numéro de référence ou toutes particularités éventuelles de vos objets. Pour les biens difficiles à décrire ou à marquer, il est préférable de les photographier. Tant l'inventaire des objets que les photographies seront gardées en un lieu sûr.



Ne cachez jamais votre argent ou vos bijoux dans des endroits classiques (sous les piles de linges, sous le matelas, ...). Ces endroits sont bien connus des voleurs!

**11.664 faits
ont été constatés en 2000
dans la province de Hainaut**

Ne laissez jamais traîner à l'extérieur des objets facilitant l'accès à votre habitation tels que des tournevis, marteau, échelle, outillage divers. Ces objets faciliteraient l'accès à votre logement. Ne négligez pas de fermer votre abri de jardin ainsi que la porte de votre garage.

